

**COMMUNE DE CAVILLARGUES**

**3<sup>e</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 8 JANVIER 2026  
A 20 H 30**

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

Date de convocation  
Le 30/12/2025

L'an deux mille vingt-six,  
Et le jeudi huit janvier à vingt heure trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités  
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel  
de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Présents : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Pascale FANTON, Norbert  
LAVASTRE, Franck REBOULET, Patrick TOLETTI, Nathalie DOSE, Mireille  
JUSTAMOND, Eric FRENE, Valérie FRAC, Pierre MATHIEU, Michèle BERTRAND

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Catherine JALLIFIER-ARDENT pouvoir à Laurent  
NADAL, Jérôme ARNAUD pouvoir à Antoine PLUTINO

Pascale FANTON est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Compagnie de la Côte du Rhône  
Gardoise**

Vu la demande de la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise en date du 16/12/2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise pour un montant de 250 €.
- **PRECISE** que les crédits budgétaires seront inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2026.

Ainsi fait les jour, mois, ans susdits.

Le Maire  
Laurent NADAL